

## LA LETTRE DE LA DSDEN 31

*La lettre de la DSDEN 31 est une lettre d'information adressée à l'ensemble des agents, de la Haute-Garonne, rattachés au 1<sup>er</sup> degré.*

*Sa vocation première est de centraliser la plupart des communications qui émanent de la DSDEN 31 et de les transmettre une fois par semaine, le jeudi.*

*(N.B : certaines communications urgentes pourront être envoyées à d'autres dates).*

*En fonction de l'actualité, différentes rubriques baliseront cette lettre avec des thématiques administratives (« fonctionnement de l'école », « gestion des personnels »), pédagogiques (« pédagogie et partenariat »), numériques (« le numérique au service des directeurs) ...*

**A diffuser à l'ensemble des enseignants de l'école ou de l'établissement**

### SOMMAIRE :

- **Coronavirus Covid 19 : Mesures pour les écoles de la Haute-Garonne**
- **Fonctionnement de l'école**
  - ✓ Circulaire poursuite de la scolarité
  - ✓ Campagne de labélisation E3D 2022
  - ✓ Candidature au label Euroscol
- **Gestion des personnels**
  - ✓ Indemnités péri-éducatives
- **Focus**
  - ✓ Campagne de sensibilisation à la protection de l'enfance
- **Pédagogie et partenariat**
  - ✓ Journée de recrutement collègue Aretha Franklin de Marciac (Gers)
  - ✓ Orchestre à l'École -14e appel à projet pour le financement d'instruments de musique
  - ✓ Campagne de solidarité 2022 - Les actions de la Jeunesse au Plein Air
  - ✓ « Les fruits et les légumes au tableau ! »

[!\[\]\(4b7a79268f6ba26c1471d4232fffa85a\_img.jpg\) Retrouvez ici les anciens numéros de la lettre hebdo](#)

## Coronavirus Covid 19 : Mesures pour les écoles de la Haute-Garonne

Le protocole sanitaire de niveau 3 s'applique à l'ensemble des départements.

- ⇒ [FAQ](#)
- ⇒ [Modèle de courrier aux parents](#)
- ⇒ [Attestation sur l'honneur](#)
- ⇒ [Attestation professionnelle](#)

La cellule santé est joignable par mail [cellule-sante@ac-toulouse.fr](mailto:cellule-sante@ac-toulouse.fr) ou téléphone **05 36 25 82 63**, de 8H à 18H.

*La suspension de toutes les actions de formation est prolongée jusqu'au 11 février 2022 (excepté la FID).*

*A ce titre TRFC, MMS restent sur la brigade de remplacement. Tous les autres postes hors la classe contribuent à la gestion de la crise sous le pilotage de l'IEN de circonscription.*

## Fonctionnement de l'école

- **Poursuite de la scolarité**

Au terme de chaque année scolaire, le conseil des maitres doit se prononcer sur les conditions dans lesquels se poursuit la scolarité de l'élève.

Le conseil des maitres adresse la proposition de poursuite de la scolarité (passage en classe supérieure, saut de classe, redoublement) pour avis aux familles, en l'utilisant la fiche « notification de poursuite de scolarité-proposition à éditer sur ONDE

### **Calendrier 2022**

Proposition de poursuite de la scolarité aux familles : **au plus tard le 8 avril**

Réponse des familles : **au plus tard le 22 avril**

Décision de poursuite de la scolarité aux familles : **au plus tard le 11 mai**

Réponse des familles : **au plus tard le 25 mai**

*Excepté en cas de recours des familles, le directeur reporte les décisions sur ONDE.*

En cas de recours des familles contre la décision du conseil des maitres, les directeurs devront déposer le dossier complet (cf « procédure d'appel » de la circulaire) **au plus tard le 3 juin 2022**, en circonscription.

- ⇒ [La circulaire](#)
- ⇒ [Procédure sur ONDE](#)
- ⇒ [Lien vers les annexes](#)

- **Campagne de labélisation E3D 2022**

Le label E3D (école/établissement en démarche globale de développement durable) a été créé pour valoriser et amplifier l'effort des écoles et des établissements engagés dans des parcours pédagogiques riches et diversifiés en faveur de l'EDD. Ce référentiel national est attribué par les académies pour tenir compte des spécificités locales en visant l'objectif global de la transition écologique.

La campagne de labellisation E3D 2022 est ouverte **jusqu'au 10 mai 2022**

Les demandes de candidature se font exclusivement en complétant les formulaires en ligne disponibles sur la [page dédiée du site académique](#).

### **Contacts**

Mission académique EDD : [edd@ac-toulouse.fr](mailto:edd@ac-toulouse.fr)

Coordonnateur Haute-Garonne : [edd31@ac-toulouse.fr](mailto:edd31@ac-toulouse.fr)

- **Candidature au label Euroscol**

Le label « Euroscol » vise à reconnaître la mobilisation des écoles et des établissements scolaires publics ou privés sous contrat s'inscrivant dans une dynamique européenne, par le portage et la participation à des projets et par la construction de parcours européens dans la perspective de la création d'un Espace européen de l'éducation.

- ⇒ [La lettre](#)
- ⇒ [Le dossier de candidature](#)
- ⇒ [Lien Eduscol](#)

Le dossier de candidature est à compléter et à retourner **pour le 15 février 2022** par courriel à [dareic@ac-montpellier.fr](mailto:dareic@ac-montpellier.fr)

## Gestion des personnels

- **Indemnités péri-éducatives**

La demande d'indemnités péri-éducatives (IPE) s'inscrit dans le cadre de l'accueil et de l'encadrement des élèves par les maîtres en dehors des temps d'enseignement réglementaires et hors temps scolaire.

Prévues par le projet d'école, les activités péri-éducatives doivent avoir un caractère **sportif, artistique, culturel, scientifique ou technique**. Elles constituent un levier pour la réalisation d'un projet éducatif territorial ou local

Pour les activités **répétitives** comme pour les activités **ponctuelles**, les formulaires de demandes, dûment remplis par les directeurs d'école, seront adressés pour le **vendredi 11 mars 2022 à leurs Inspecteurs de circonscription**.

- ⇒ [La circulaire](#)
- ⇒ [Formulaire IPE ponctuelles](#)
- ⇒ [Formulaire IPE répétitives](#)

## Focus

- **Campagne de sensibilisation à la protection de l'enfance**

Le service social en faveur des élèves de la Haute-Garonne propose une sensibilisation des directeurs d'école à la protection de l'enfance via une capsule vidéo.

Vous trouverez également une plaquette résumant les informations essentielles à la bonne mise en œuvre du Protocole ainsi qu'une affiche.

- ⇒ [Capsule vidéo \(3 formats différents\)](#)
- ⇒ [La plaquette protection de l'enfance](#)
- ⇒ [L'affiche](#)

## Pédagogie et partenariat

- **Journée de recrutement collège Aretha Franklin de Marciac (Gers)**

Le Collège Aretha Franklin de Marciac, dans le département du Gers, propose un Atelier d'Initiation à la Musique de Jazz qui recouvre l'ensemble des quatre niveaux du collège à raison de 5 heures hebdomadaires pour les 6ème et 5ème, et de 4 heures pour les 4ème et 3ème.

Le collège dispose d'un internat pour les élèves intéressés et domiciliés loin du collège.

Pour aider les élèves de CM2 et leurs parents, à définir leur choix de collège pour l'année prochaine, une journée recrutement sera organisée par le collège Aretha Franklin le **mercredi 11 mai 2022**.

⇒ [Le flyer de présentation](#)

- **Orchestre à l'Ecole -14e appel à projet pour le financement d'instruments de musique**



*Vous montez une nouvelle classe orchestre pour la rentrée scolaire de septembre 2022 ?  
Vous avez besoin de nouveaux instruments pour un orchestre déjà en fonctionnement ?*

Pour la 14ème année consécutive, l'association Orchestre à l'École lance un appel à projets pour le financement d'instruments de musique. Un million d'euros y sera consacré permettant à plus de 1600 enfants d'être doté d'un instrument à la rentrée 2022.

Ce sont ainsi une centaine de nouveaux orchestres à l'école qui vont être créés, mais aussi des orchestres déjà existants qui vont pouvoir compléter leur parc instrumental.

⇒ [Plus d'informations](#)

- **Campagne de solidarité 2022 - Les actions de la Jeunesse au Plein Air**



En France, chaque année, 3 millions d'enfants ne peuvent pas partir en vacances. Pour lutter contre cette inégalité sociale, la Jeunesse au Plein Air (JPA) organise, depuis 1947, sous l'autorité du ministère en charge de l'éducation nationale, une campagne annuelle de solidarité et de citoyenneté autour du droit aux vacances et aux loisirs éducatifs.

Cette campagne a trois objectifs :

- 1- Sensibiliser les élèves aux inégalités d'accès aux vacances et loisirs éducatifs ;
- 2- Sensibiliser les élèves à l'engagement solidaire pour réduire les inégalités ;
- 3- Faire connaître les colonies de vacances et les centres de loisirs eux élèves et aux enseignants.

Ressources pédagogiques [ici](#)

⇒ [Lien Eduscol](#)

- **« Les fruits et les légumes au tableau ! »**



APRIFEL et le réseau CANOPE ont travaillé en collaboration pour créer un projet sur des ressources pédagogiques autour des fruits et des légumes répondant aux programmes scolaires.

Une série de 5 vidéos sur les « Fondamentaux » intitulée *Les fruits et légumes au tableau !* ainsi que des fiches pédagogiques sont disponibles [ici](#)

En complément, il est proposé aux écoles qui le souhaitent de bénéficier gratuitement de l'intervention d'un(e) diététicien(ne) sur le thème du petit-déjeuner, sur une séance d'une heure.

**Contact :**

[directeurshautegaronne@ac-toulouse.fr](mailto:directeurshautegaronne@ac-toulouse.fr)

Olivier Vanderstraeten

05 36 25 88 29 / 06 09 49 15 36